

RÉDACTION

Directeur éditorial : Jean-Louis Sanchez,
Directrice déléguée : Karine Senghor
Rédacteur en Chef : Christophe Robert
Directeur artistique : Ylli Demneri
Ont collaboré à ce numéro : Garance Chesné,
José-Marie Latour, Olivier Van Caembèke,
Hélène Padieu, Estelle Camus.

Comité de rédaction et de conseil :

Thierry d'Aboville, directeur général de l'Union ADMR ; **Louis Amoroso**, membre du bureau de la FADEPAPE ; **Alain Cantarutti**, directeur général de la Fédération des centres sociaux ; **Hervé Carré**, médiateur de la ville d'Angers, consultant ; **Maryse De Wever**, directrice de la communication de la FEHAP ; **Vincent Figureau**, responsable des relations extérieures de la Mutualité française ; **Bernard Foucaud**, consultant ; **Luc Gateau**, président de l'UNAPEI ; **Didier Lesueur**, directeur général de l'ODAS ; **Mohamed L'Houssni**, directeur de l'association RETIS ; **Catherine Nironi**, directrice du Cedis (association d'insertion professionnelle) ; **David Passeron**, responsable de la communication du RENESS ; **Marie-Christine Paviet**, directrice général de Saint-Jean-de-Maurienne ; **Jean-Claude Placard**, consultant ; **Jean-Marie Poujol**, secrétaire général de NEXEM ; **Jean-Paul Raymond**, directeur de la DASES de Paris ; **Jacky Richard**, délégué général du Pacte Civique ; **Jean-Pierre Riso**, président de la FNADEPA ; **Marie-Christine Sarre**, directrice de la solidarité de la ville de Toulouse ; **Cédric Szabo**, directeur général de l'AMRF ; **Jérôme Voitier**, directeur général de l'UNIOSS.

ÉDITION

Éditeur, Directeur de la publication : Jean-Louis Sanchez
Directrice déléguée : Karine Senghor

ANNONCES CLASSÉES :

Tél. : 01 53 10 24 10

ABONNEMENTS :**Maria Lillo** (responsable)

Tél. : 01 53 10 24 10

Mail : maria.lillo@lejas.com

Tarifs : 1 an/10 numéros

France : 75 euros - Étranger : 94 euros

Vente au numéro : 9 euros

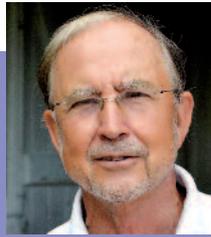
PUBLICITÉ :**PLC** - Tél. : 01 45 26 08 30

Fax : 01 42 82 97 04

Le Journal des acteurs sociaux est édité par l'Action sociale, SARL au capital de 91 469,55 euros RCS PARIS B 420 743 346
Siège social : 13, boulevard Saint-Michel - 75005 Paris
Numéro de commission paritaire : 1223 T 85246
Mensuel - Dépôt légal : mars 2021 - ISSN : 2275-4709
PAO : Journal des acteurs sociaux

Imprimé en France

chez GDS

**ÉDITORIAL****JEAN-LOUIS SANCHEZ**

Directeur éditorial

Le maître des horloges

Le classement de la France dans le palmarès des États ayant vacciné leur population n'est pas brillant, avec un ratio de moins de 10 % de personnes vaccinées. Mais avant de critiquer nos gouvernants, il faut reconnaître qu'il n'est pas facile de décider quand les avis de la Haute Autorité de Santé (HAS), sur lesquels doivent être fondées leurs décisions, sont souvent contradictoires. On l'a notamment déploré avec l'épisode du vaccin AstraZeneca, qui dans un premier temps devait être réservé aux moins de 65 ans, alors qu'il est dorénavant recommandé aux plus de 55 ans. Et, quand à cette difficulté s'ajoutent la défiance de nos concitoyens envers la vaccination, le poids de la bureaucratie et l'irresponsabilité des médias, on doit forcément relativiser la seule responsabilité des pouvoirs publics.

Pour autant, ce souci d'objectivité ne doit pas atténuer un nécessaire devoir de vigilance. Car contrairement à ce qu'affirmait récemment le président de la République, le maître des horloges ne devrait pas être le virus, mais l'action politique. À condition de redonner toutes ses lettres de noblesse à l'art de gouverner. En commençant par rappeler que gouverner c'est prévoir, ce que n'ont pas su faire les dirigeants de notre pays depuis deux ou trois décennies, comme l'a relevé la Cour des Comptes dans un rapport publié récemment sur la prévention des risques sanitaires¹.

De même que, gouverner ce n'est pas se soumettre sans discernement au principe de précaution. Car c'est cette faiblesse qui a entraîné la suspension totalement inappropriée de la vaccination AstraZeneca, à un moment où il fallait au contraire encourager son utilisation. Et d'autres décisions fondamentales, comme le recours au vaccin russe Spoutnik-V, dont l'efficacité est dorénavant reconnue, n'ont toujours pas été prises dans l'attente d'une multitude d'agréments, alors que ni l'économie ni la société ne peuvent attendre plus longtemps la sortie de crise.

C'est pourquoi nos gouvernants n'ont plus qu'une voie pour retrouver toute leur crédibilité : renouer avec la maîtrise du temps. Ce qui requiert de décider en tenant compte du long terme, et d'agir sans frilosité, avec le maximum d'audace. Et cet engagement serait déjà particulièrement utile dans une réforme fondamentale en cours de discussions au Parlement, celle sur le climat, qui n'aura aucun éclat sans une forte ambition.

¹ Selon la Cour des Comptes, les gouvernements successifs n'ont pas su adapter le service public hospitalier au vieillissement de la population. En effet, le nombre de lits de réanimation n'a progressé que de 0,13 % par an depuis près d'une décennie, soit dix fois moins vite que le nombre de personnes âgées, qui représentent les deux tiers des malades qui y sont hospitalisés.